

ion partielle dans le comté de Laval, au mois de janvier, M. Bergeron, ancien député de Beauharnois, qui faisait la bataille avec son chef, l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) déclarait publiquement en ma présence, que le gouvernement avait créé l'impôt du sang en expédiant des troupes canadiennes dans un pays étranger. Cependant, le même M. Bergeron déclarait en 1899, dans un banquet au Nouveau-Brunswick, devant un auditoire anglais, que le devoir du gouvernement était d'envoyer au Transvaal, non pas mille hommes, mais cinq mille.

M. MONK : L'honorable député sait-il que M. Bergeron a nié avoir tenu ce langage au Nouveau-Brunswick et dans le comté de Laval. Je dis cela parce que M. Bergeron est absent.

M. LEMIEUX : M. Bergeron a déclaré dans un banquet à Moncton, en présence de M. Foster, l'ancien ministre des Finances que le gouvernement Laurier devrait envoyer cinq mille hommes au Transvaal. Ces paroles ont été reproduites par le principal organe conservateur, le "Star" de Montréal. Quant à ce qu'il a dit dans le comté de Laval, voici ce que je sais. C'était à l'assemblée tenue à Saint-Martin, je répondais à mon honorable ami, le député de Jacques-Cartier, et M. Bergeron tint le langage que je viens de lui attribuer en me répliquant. Je n'ai certes pas perdu la mémoire des faits qui se sont passés ce jour-là.

L'ancien député de Beauharnois a pris une part très active à l'élection de Laval, et si mes renseignements sont exacts, il a parlé dans le même sens dans la plupart des paroisses du comté. Voilà comment nos adversaires mènent la campagne contre le gouvernement dans la province de Québec.

Sans doute, M. l'Orateur, qu'en ma qualité de Canadien, je préférerais voir nos volontaires s'enrôler pour voler à la défense de nos frontières si elles étaient attaquées. Mais je n'oublie pas qu'étant d'origine française, je ne saurais être animé des mêmes sentiments qui font battre le cœur de mes concitoyens d'origine anglaise en présence des événements qui se déroulent aujourd'hui en Afrique. Comment mes concitoyens d'origine anglaise pourraient-ils rester indifférents en face de cette lutte gigantesque où le prestige de l'Angleterre est en jeu ? Ce serait manquer à la vieille chevalerie française qui est l'apanage de la race à laquelle j'appartiens, que de leur nier le droit d'aller combattre sous le drapeau de la Grande-Bretagne.

Le service militaire que s'imposent ceux qui forment partie des contingents n'est pas obligatoire. C'est un service purement volontaire, et qui pourrait y trouver à redire ?

Au reste, l'on se rappelle que lors de la guerre de sécession, pas moins de 35,000 Canadiens s'enrôlèrent sous le drapeau américain. Si l'on a permis cet enrôlement sous un drapeau étranger, lors de la guerre civile aux États-Unis, comment peut-on

s'objecter à cet autre enrôlement volontaire sous le drapeau anglais qui, en définitive, est notre drapeau ? Comme Canadien-français, j'aime l'Angleterre à cause de son parlementarisme éclairé et parce qu'elle a reconnu nos droits, nos franchises et nos libertés politiques depuis un demi-siècle. Je sais que dans certains milieux, le départ des contingents a provoqué une campagne de préjugés contre la province de Québec. On a accusé mes compatriotes d'avoir, dans cette circonstance, manqué de loyauté. Je ne veux pas à cette heure avancée de la soirée répondre à ces reproches immérités. Je me contenterai de citer en terminant un mot de Gambetta. C'était après la guerre de 1870, au moment où tous les Français, sans distinction de parti, pleuraient la perte de l'Alsace et de la Lorraine. L'idée de "revanche" était dans tous les cœurs. Mais bientôt les factions politiques ne tardèrent pas à s'emparer de ce cri de ralliement pour mieux renverser la république. S'adressant à ses électeurs de Belleville, le grand tribun s'écriait : La revanche, messieurs, pensons-y toujours, mais n'en parlons jamais ! Au Canada, cet abus des mots et des sentiments les plus nobles, est devenu contagieux, aussi dirai-je à mon tour : La loyauté, pensons-y toujours, mais n'en parlons jamais !

M. RUFUS H. POPE (Compton) : Je suppose, M. l'Orateur, qu'il n'est pas nécessaire de m'excuser parce que je me lève à une heure aussi avancée, ou aussi matinale, comme vient de le faire remarquer un honorable député, pour faire quelques observations sur le sujet qui occupe la Chambre. Je regrette parfois que les règles de la Chambre ne permettent pas de siéger dans la matinée, durant un long débat de cette nature, parce que je crois qu'il nous serait peut-être possible d'épuiser ces débats de jour en jour beaucoup plus promptement et avec moins d'ouvrage de nuit.

S'il était nécessaire de chercher quelque chose pour appuyer la politique conservatrice des vingt-cinq dernières années, si nous sentions le besoin de former une opinion sur la question de savoir si ceux qui nous ont précédés dans la direction de ce grand parti, ont proposé au peuple de ce pays une politique convenable lorsqu'ils ont inauguré et mis en vigueur la politique nationale, nous ne pourrions rien trouver de plus convainquant que l'attitude des honorables députés de la droite dans le débat qui est sur le point de se terminer. A peine s'en est-il trouvé un seul qui ait osé s'adresser à la Chambre sans offrir une excuse quelconque pour appuyer le gouvernement.

Ils sont venus de toutes les parties du Canada, représentant les divers intérêts qui s'agitent en ce pays, et ayant remonté au gouvernement les besoins dont souffraient ces différents intérêts répartis dans toutes les provinces et dans les comtés qui les avaient élus, ils ont conjuré les ministres de faire quelque chose en leur faveur, mais